

DEC100266DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle (Délégation Ile-de-France Ouest et Nord)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 070039DAJ du 30 mars 2007 portant nomination de M. Gilles TRAIMOND aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 22 mars 2007 approuvant le projet de cession par le CNRS de parcelles de terrains situées à Meudon (Hauts-de-Seine),

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Délégation est donnée à M. Gilles TRAIMOND, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, tous les actes relatifs à la cession, par le CNRS à la société civile immobilière de construction « MEUDON HETZEL CERF », des biens suivants :

- Terrain bâti situé 9 rue Jules Hetzel, cadastré AB136, à Meudon ;
- Terrain bâti situé 1 rue du Cerf, cadastré AB149, à Meudon.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15/10/2010

Le Président,


ALAIN FUCHS



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90